



DÉCLARATION CONJOINTE

**SOS–Torture Burundi & Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne,
à l’occasion de la Journée internationale des droits de l’homme**

10 décembre 2025

En cette Journée internationale des droits de l’homme, SOS–Torture Burundi et le Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne unissent leurs voix pour alerter solennellement l’opinion nationale, régionale et internationale sur la dégradation grave, persistante, et structurelle de la situation des droits humains au Burundi, ainsi que sur la situation alarmante des réfugiés burundais en République–Unie de Tanzanie.

Au cours de l’année 2025, le Burundi a été de nouveau profondément marqué par de graves et répétées atteintes aux droits fondamentaux, témoignant d’une détérioration persistante de la situation des droits humains. Arrestations arbitraires, détentions illégales et prolongées sans jugement, actes de torture, disparitions forcées, exécutions extrajudiciaires présumées, procès inéquitables et intimidations ciblées contre les défenseur·e·s des droits humains, les journalistes, les opposants politiques, et la société civile ont été largement documentés.

Le contexte électoral de 2025 a renforcé le climat de peur et de répression. Le processus a été marqué par la militarisation, l'instrumentalisation de la justice, la répression systématique de l'opposition, la censure des médias indépendants et des arrestations massives de citoyens pour de simples opinions politiques.

Des témoignages crédibles appuyés par une documentation substantielle font également état de tortures infligées dans les cachots du Service national de renseignement (SNR) et dans des lieux de détention non officiels, dans un contexte d'impunité quasi totale.

La situation carcérale au Burundi demeure inhumaine et dégradante, telle que documentée notamment par l'ACAT-Burundi et l'APRODH. Ces organisations font état d'une surpopulation carcérale extrême, de la malnutrition chronique, d'un accès très limité aux soins médicaux, de détentions prolongées sans jugement, et de restrictions arbitraires des visites familiales. Ces conditions constituent des traitements cruels, inhumains et dégradants, et traduisent un effondrement alarmant des garanties fondamentales de l'État de droit et de la dignité humaine.

Parallèlement, plus de 110 000 réfugiés burundais demeurent en Tanzanie, confrontés à des conditions de vie extrêmement précaires. Selon la « Note de plaidoyer sur la discrimination, les pressions, les disparitions forcées et le rapatriement contraint des réfugiés burundais en Tanzanie » publiée par CDH/VICAR, ces réfugiés sont soumis à des pressions systématiques, des

discriminations ciblées, des menaces et des pratiques assimilables à un rapatriement forcé déguisé en retour volontaire, en violation flagrante du principe fondamental de non-refoulement.

Ces pratiques exposent les réfugiés à de graves risques de persécution, de détention arbitraire, et de disparition forcée une fois retournés au Burundi. La fermeture d'écoles dans les camps, la réduction drastique de l'aide alimentaire, et la détérioration des services de santé aggrave de manière préoccupante la situation des personnes vulnérables, soit les enfants, les femmes et les personnes âgées.

Face à l'extrême gravité de cette situation, SOS-Torture Burundi et le Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne lancent des appels urgents et solennels :

- À l'État burundais, pour qu'il mette immédiatement fin aux violations des droits humains, garantisse l'indépendance réelle de la justice, libère les détenus arbitraires, protège les défenseur·e·s des droits humains, et restaure les libertés fondamentales ;
- Aux autorités tanzaniennes et au HCR, pour qu'ils suspendent sans délai tout processus de rapatriement contraint, garantissent la protection effective des réfugiés burundais, et se conforment strictement à leurs obligations internationales ;



SOS - TORTURE / BURUNDI

- À la communauté internationale, à l'Union africaine, et aux Nations Unies, pour qu'elles renforcent les mécanismes de surveillance, maintiennent la pression diplomatique sur le Burundi, et soutiennent activement les organisations indépendantes de la société civile.

En cette Journée internationale des droits de l'homme, nous réaffirmons solennellement notre engagement indéfectible aux côtés des victimes, des réfugiés, des défenseur·e·s des droits humains, et de toutes les populations opprimées.

Nous poursuivons sans relâche notre mission de documentation, de dénonciation, de plaidoyer, et de mobilisation internationale, jusqu'à l'obtention de la vérité, de la justice, de la réparation, et de garanties effectives de non-répétition.

Cordialement.

Judith Abitan

Directrice exécutive du CRWDP

Aimé KWIZERA

Président de SOS-Torture/Burundi